



COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 29 janvier 2025, à 18h30, à St Priest en Jarez

Présents : Thierry DELOLME – Francis VIDRY - Jean-Marc ALLEGRE - Yvonne ARGAUD - Denise AZNAR - Michel BARSOTTI - Martin BOUCHET - Mohamed BOUGUERRA - Charles BOULOGNE - Paul BRIDEAU - Bernard BROUSSET – Marie-Pierre FOLLEAS – Jean-Louis FOREST - Dominique GANDIN - Sylvie ODIN JONNARD - Laurence PASQUIER - Victor PEREIRA - Jean-Paul PETIT - François RIOUFFREY - Michel TEIL – Christian THETIER - Bernard THIVEND
Soit 22 membres présents.

Absents excusés : Alain CABERLON - Chantal DEGOULANGE - Henri OLAGNIER - Maurice PELISSIER - Antonio RODRIGUES - Didier ROTA
Soit 6 membres excusés.

Assistent à la réunion : Jean-Louis COÏA (directeur administratif) – Gérard LAJOIE (Commission Ethique) – Ludovic PUPIER (Conseiller Technique)

La réunion débute à 18h45 avec l'approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 11 décembre 2025 dans lequel il faut juste corriger l'annonce de la date de l'AG du District qui se tiendra le **vendredi 26 juin à Saint-Jean-Bonnefonds**.

L'ensemble souhaite un prompt rétablissement à Christian JOUVE, ainsi qu'une meilleure santé à Chantal DEGOULANGE.

- Les infos du Président

En Préambule, Thierry DELOLME annonce la proche visite dans la soirée du président de la Ligue, Pascal PARENT, après la remise de médaille qu'il doit effectuer à M. DESJOYAUX, le président de L'Etrat La Tour...

Pour la mise en place par la FFF, de nouvelles tablettes à destination des clubs, le District doit se positionner sur le montant de sa participation... Selon l'importance des clubs (1 à 4 tablettes), c'est un total de 224 tablettes qui sont attribuables à la Loire.

Sachant que le coût est fixé à 188 € l'unité, la Fédération réduit de 50 € et la Ligue participe à hauteur de 30 €. Se référant à la dotation de la saison dernière pour un montant de 33 000 €, les trésoriers, avec un accord unanime, proposent une participation de 58 €, ce qui permettra d'établir un compte rond et modeste de 50 € par tablette pour les clubs.

Le point sur les licences : on est actuellement à 30 000 licences (au lieu de 32 000 l'an dernier à la même époque), ce qui représente une baisse de 2,28 %, ce qui correspond à la situation nationale (-3%). Un léger recul ressenti en particulier chez les Jeunes, sans doute à cause des restrictions sur le « Pass'Sport » qui devrait être rétabli correctement dès la saison prochaine.

Dans la salle du Comité de Direction, pour l'instant, on doit se contenter de projections, et le président DELOLME souhaiterait installer un système qui permette une connexion sans fil et sans connexion avec les ordinateurs. D'autre part, Charles BOULOGNE propose de décorer cette salle, notamment avec les portraits des anciens présidents du District.

Thierry DELOLME félicite notre intervenant en communication, Kelyan JUAN, pour le partenariat signé avec « Mc Donald » qui devient le « naming » de notre D1, pour la somme de 5000 €. De plus, dans ce contrat, une réduction de 30 % sur un repas est consentie aux bénévoles du District, tandis qu'une négociation est en cours pour ceux de la Délégation du Roannais.

D'autre part, des négociations sont ouvertes avec Conforama.

A propos de communication, une aide de 21 000 €, venant de la Fédération, est à confirmer pour la création du poste au District. Nous attendons la fiche de poste « d'aide aux clubs » afin d'adapter la mission de notre communicant et ainsi bénéficier des aides fédérales. Depuis la création du nouveau site, plus de 45 000 connexions par week-end sont enregistrées, ce qui est très encourageant, en constatant que l'agenda fonctionne très bien au niveau des clubs.

- Le bilan des tournois

Pour le tournoi de Noël « Mozaïc – Crédit Agricole », durant une semaine sur la Plaine Achille, Michel BARSOTTI dresse un bilan très positif, avec notamment un arbitrage de bonne qualité. Il regrette cependant quelques accrocs et un climat parfois trop tendu au niveau de la compétition, mais surtout une sérieuse blessure, avec une double fracture d'un poignet, en souhaitant un prompt rétablissement au jeune joueur.

Sur le plan de l'intendance assurée par le Fc. Saint-Etienne, tout s'est bien passé. Et il en fut de même pour le « Soccer » ouvert aux U7 et U9.

- Validation des coupes

Momo BOUGUERRA précise qu'il y avait 5 clubs candidats pour l'organisation des finales Seniors et c'est celui de St Galmier/Chamboeuf qui a été choisi, sur les installations de Saint-Galmier.

Bernard BROUSSET signale que les finales du « Foot Diversifié » devraient avoir lieu à Savigneux, alors que, pour les Féminines, un contact est établi avec le club Monts et Plaine, sur le stade de Chamboeuf.

Quant aux Jeunes, C. BOULOGNE précise qu'une décision devait être prise ce jour même...

Enfin, Paul BRIDEAU, dans la même veine, regrette une parution prématurée des sites dans la presse, avant même leur validation par le Comité de Direction... Le président reconnaît effectivement une annonce prématurée, sous l'insistance des clubs demandeurs.

- **Homologation des terrains**

Un souci vient de se présenter à plusieurs reprises : une homologation de terrain reçoit l'accord de la Ligue, mais, pour être validée, elle doit paraître sur un procès-verbal de l'AURA, ce qui retarde d'autant l'utilisation officielle de ce terrain... D'où l'incompréhension, que l'on peut comprendre, des clubs concernés. Le CD propose l'autorisation d'utiliser un extrait de décision pour faire avancer un tel dossier. Il est toutefois rappelé que la date d'homologation faisant foi est celle validée dans le logiciel « Stadium » de la Fédération. Le président DELOLME précise qu'en 2015, un gros travail d'inventaire des terrains non homologués avait été fait, sous la houlette de M. Bernard TRICOT. Il indique que les municipalités devaient statuer sur un abandon ou une mise en conformité, et qu'il était accordé une « dérogation » de 10 ans. Ainsi, le 1er juillet 2025, un certain nombre de terrains ont été retirés des classements, interdisant toute utilisation.

D'autre part, les responsables des commissions concernées rappellent qu'il est impératif que les clubs fassent une demande préalable de travaux, avant de les engager, sous peine de voir leur dossier invalidé.

- **Le championnat U15**

Suite au sondage effectué auprès des clubs concernés, la phase de brassage des championnats U15 devrait donc être supprimée, pour faire place à une compétition formée de 4 divisions dès le début de saison. L'adoption, à l'AG d'hiver, du texte permettant d'inscrire une équipe jusqu'au 15 novembre, en remplacement d'un exempt, devrait répondre aux inquiétudes de quelques-uns. La Commission des Jeunes travaille actuellement sur la formule de transition à mettre en place, en rappelant qu'actuellement il existe 4 poules de 8 équipes en D3, avec une descente obligatoire au minimum par poule, ainsi qu'une montée de D4, et que l'objectif est de créer 3 poules de 12 équipes, les autres étant déversées en D4.

Plusieurs membres du Comité de Direction s'étonnent que ce projet ne concerne pas les U18...

Un projet doit être présenté au prochain CD prévu fin mars.

- **Le Foot à effectif réduit**

Dominique GANDIN précise qu'il est nécessaire que nos règlements soient de mieux en mieux conformes à ceux de la FFF, notamment pour le Foot à effectif réduit... En particulier chez les Féminines à 8 où il faut être au minimum 7 joueuses, alors qu'à ce jour, le District prévoit seulement 6 joueuses.

Il en profite pour confirmer la révision et la rénovation en cours des règlements des championnats de District qui devront être votés en Assemblée Générale.

- **Harmonisation phase retour**

Concernant les championnats Seniors et Critérium, c'est un problème récurrent, en particulier pour les deux dernières journées qui doivent se disputer à la même heure. Jean-Paul PETIT évoque le problème entre les équipes « Critérium » qui jouent le vendredi soir et d'autres le samedi après-midi ; quant à M. BOUGUERRA, il évoque le cas des Seniors qui jouent en lever de rideau, donc à 13h, alors qu'un seul terrain est disponible... S'il n'est pas question de modifier globalement les règles, il convient peut-être de les ajuster selon les cas possibles. La Commission de Révision des Règlements va se pencher sur ce dossier et tenter d'apporter une proposition visant à maintenir les obligations pour les équipes jouant une montée ou une descente.

- **Règlementations diverses**

Dans le cas particulier des équipes U17 (7 cette saison) qui disputent la Coupe de la Loire U18, il convient de revoir l'article 226, concernant un joueur U17 suspendu qui devra purger plus tard en U18...

A propos des décisions réglementaires en appel, on constate trop de sujets d'erreur provenant des arbitres et des clubs au moment de clôturer la FMI... Concernant les arbitres, un « bug » fréquent sur le portail des officiels est mis en cause.

Francis VIDRY demande une uniformité des amendes (20 €), notamment sur le retard d'envoi de la feuille de match ; de même pour les frais de dossier en Discipline.

A propos des arbitres qui ne répondent pas aux convocations, Victor PEREIRA met en garde sur la dangerosité d'une possible amende financière, en rappelant que la Commission des Arbitres leur inflige déjà 4 matchs de non-désignation. A réfléchir...

- **Relancer un championnat U14 ?**

D. GANDIN rappelle qu'avec seulement 10 équipes candidates, puis 8 qui composent la D1, il n'est pas possible d'envisager une coupe pour cette catégorie et il pose l'éventualité d'y incorporer des U13 qui jouent déjà à 11, à la moindre occasion... Ludovic PUPIER réagit aussitôt en annonçant qu'une épreuve régionale est sur le point d'être créée avec les meilleures équipes de la Ligue qui joueraient à 10, en composant 3 poules de 6 ! Ce qui fait réagir vertement le président du District, T. DELOLME s'inquiétant de longs déplacements coûteux et fatigants. Le CTD signale que le cahier des charges n'est pas encore très net et rappelle que le Critérium Régional, instauré en seconde phase de saison, a été créé pour justement contrer les velléités des gros clubs à jouer entre eux à 11, dès qu'une date est libre... A ce propos, Michel TEIL, le responsable de la Commission Technique, fera aussi connaître sa désapprobation de faire jouer des U13 sur un terrain de 100 mètres...

- **A propos des coupes**

A la réflexion d'un éventuel changement de date (actuellement Jeudi de l'Ascension) pour les finales des Coupes Jeunes, B. BROUSSET démontre clairement que ce jour férié reste le mieux approprié et une tradition qui regroupe toujours un nombre important de spectateurs : le dossier est clos...

Autre débat, celui d'attribuer un nom précis, de préférence en rendant hommage à un « personnage » de notre football... Une majorité des membres du CD optent pour un « naming », mais pas obligatoirement figé et pouvant changer au fil des années. Chacun est appelé à faire des propositions, sachant que la plupart des coupes sont déjà dénommées, même si certains noms sont tombés dans l'oubli...

- **Les dossiers des arbitres**

Victor PEREIRA aimerait trouver une solution pour simplifier les procédures au moment de régler les frais pour le renouvellement des dossiers des arbitres : gérer les chèques (55 €) de 305 arbitres est une lourde charge administrative, en sachant que la somme récoltée participe au financement du poste de CTDA (Conseiller Technique Départemental de l'Arbitrage), ainsi qu'aux formations. Le trésorier adjoint, Martin BOUCHET, estime que l'utilisation de l'application « Hello Asso » doit être possible, comme c'est déjà le cas avec « Arbitres Solidarité », tout en faisant remarquer que, très souvent, ce sont les clubs qui prennent cette somme en charge.... Le Comité de Direction émet un avis favorable pour mettre en place ce dispositif.

Le président en profite pour signaler des retours positifs sur le défraiement par virement des arbitres en D1 et D2. Il propose de le mettre en place progressivement en D3, D4 et D5, l'objectif étant qu'à terme, il n'y ait plus de chèque qui circule. L'étude reste à peaufiner et une décision devrait être prise lors du prochain Comité de Direction.

- **Chez les plus jeunes**

C. BOULOGNE fait allusion aux difficultés rencontrées par Toufik OUAAMARI pour l'organisation des compétitions U13, y compris le « Festival Pitch », avec pas moins de 173 équipes sur le seul secteur stéphanois... P. BRIDEAU fait remarquer qu'une collaboration plus collective serait sans doute plus efficace...

Michel BARSOTTI s'interroge également sur l'organisation même du « Festival Pitch », en suggérant une plus grande implication de nos techniciens salariés.

D'autre part, P. BRIDEAU signale que de plus en plus de clubs du Roannais demandent d'inscrire des équipes en « Foot Animation » dans la zone sud du District, en particulier en U11, faisant fi de l'éloignement, donc des risques de circulation et de fatigue. Le CD approuve cette remarque et projette d'être beaucoup plus restrictif à l'avenir. Le président demande la plus grande vigilance sur ce sujet, car une perte de compétitivité du secteur roannais représente un vrai danger à terme.

- **Questions diverses**

Pour la dotation « Nike » au District, M. BARSOTTI et Marie-Pierre FOLLEAS attendent la réception du catalogue pour faire de nouvelles propositions.

C. BOULOGNE évoque l'idée de relancer une cérémonie officielle de remise de médailles, ce qui permettrait de mettre en valeur nos dirigeants les plus méritants. Le président suggère que l'Amicale des Présidents des Clubs de Football (APCF), par l'intermédiaire de son responsable, Gérard LAJOIE, prenne en charge ce sujet. Un questionnaire à élaborer sera également mis en place auprès des membres du CD et des commissions du District.

Dans le même ordre d'idées, M. BOUCHET rappelle le proche départ à la retraite d'Alain JACON, membre de l'équipe technique, après 27 ans de bons services.

Après un sondage auprès des clubs qui avaient fait part de leur inquiétude sur le choix d'une telle date (dimanche de Pentecôte), sans écho supplémentaire, l'avant-dernière journée des championnats Seniors est bien maintenue au dimanche 24 mai.

L'Assemblée Générale des arbitres, en début de saison prochaine, est fixée au samedi 5 septembre à Andrézieux.

A propos du dossier épineux de faux documents présentés par certains arbitres, P. PARENT propose de se rapprocher de la Ligue AURA qui connaît les mêmes problèmes, afin d'adopter une position commune... Confirmation qu'au niveau fédéral, il n'y a pas de texte officiel, mais qu'on est en droit de demander l'authenticité des documents présentés.

Le mot de la fin revient à Pascal PARENT qui se réjouit de la fusion avec l'Auvergne, désormais bien huilée, comme le prouve, au niveau fédéral, la comparaison flatteuse avec d'autres ligues. Il est ravi d'avoir pu assister à ce Comité de Direction qu'il félicite pour la qualité des échanges, jusqu'à sa conclusion à 22h15.

Le Secrétaire de séance,



Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,



Thierry DELOLME